

Eglise évangélique Libre Le Locle

Procès-verbal de l'Assemblée générale du mercredi 28 mars 2018

Ouverture de l'Assemblée par Jean-Marc Schaer

Ordre du jour :

1. Appel :

23 personnes présentes, le quorum est atteint

2. Prière : Thierry Wirth

3. Nomination des scrutateurs

Harold est nommé scrutateur

4. Approbation du PV relatif à l'AG du 29 mars 2017

Pas de remarques au sujet du PV qui est approuvé avec remerciements à son auteur.

5. Rapport du président :

Aucune question n'est adressée au Président

6. Rapport du pasteur

Aucune question n'est adressée à Thierry.

7. Rapport de l'école du dimanche

Remerciements de Serge Caravano pour l'introduction du dimanche 18 mars. Aucune question n'est adressée à Myriam.

8. Comptes 2017

Eglise : Excédent de recettes de 9400frs

Immeuble : nos locaux nous sont revenus à env. 600frs/mois y compris le remboursement de la dette.

Mission : comptes équilibrés pour la mission.

Résultat positif de 2100frs environ

Cette année est une année avec quelques charges extraordinaires (piano, chaises, etc...) ce qui fait qu'il y a eu un transfert de CHF 10'000.- de l'UBS aux comptes d'exploitation que nous avons à la BCN.

Pas de question à Rolf par rapport aux comptes.

9. Rapport des vérificateurs

Jacqueline Leuba et Serge Caravano ont effectué la vérification des comptes. Serge Caravano fait la lecture du rapport des vérificateurs et propose de donner décharge et d'approuver les comptes.

10. Approbation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité et avec remerciements à Laurence pour sa rigueur et son travail.

11. Nomination des vérificateurs pour 2018

Jacqueline Leuba renouvelle son mandat pour un an encore. Stefan Fedi, qui est le suivant sur la liste, accepte le mandat. Jacqueline Leuba et Stefan Fedi seront donc les vérificateurs pour 2018.

12. Budget 2018

On note une augmentation importante de loyer car le logement du haut est maintenant loué à des tiers et non au pasteur.

Salaire du pasteur : taux 30% + 30% d'un salaire mensuel pour le 13^{ème}.

Animation : Une somme de 2000frs est budgétée, par exemple pour une sortie

Les recettes se montent à Frs 84080.00 et les dépenses à Frs 83507.00, d'où un résultat budgété positif de Frs 573.00.

13. Approbation du budget

Le budget est approuvé à l'unanimité.

14. Modification des statuts (droit de signature)

Le Conseil propose la modification des statuts concernant le droit de signature.

Nos statuts précisent actuellement qu'il faut être membre du Conseil (Art. 7. 2) pour avoir la signature. Jusqu'à aujourd'hui ont la signature (René Barbezat, Rolf Graber et Stéphane Perrenoud) mais la caissière, Laurence Perrenoud, ne l'a pas. Rolf et René participent au groupe de gestion mais selon les statuts actuels ne devraient plus avoir le droit de signature car ils ne font pas partie du Conseil. René et Rolf sont les deux spécialistes financiers dont nous profitons actuellement des compétences mais comme ils ne sont pas immortels, il faudra un jour songer à les remplacer. Toutefois, le groupe de gestion est nommé par le Conseil. Le Conseil souhaite que Laurence, caissière, ait la signature. En tant que président, Jean-Marc est ajouté aux personnes susmentionnées.

Donc si cette modification des statuts est acceptée, auraient la signature : **René Barbezat** et **Rolf Graber** qui l'ont déjà (tous deux membres du groupe de gestion nommé par le Conseil), **Laurence Perrenoud** (caissière) et **Jean-Marc Schaer** (président et membre du Conseil).

Ancien :

Il (le Conseil) représente l'EELL vis-à-vis des tiers et engage l'association par la signature collective de deux de ses membres.

Nouveau : *Il (Le Conseil) représente l'EELL vis à vis des tiers et engage l'association par la signature collective de deux membres. Ces derniers ne font pas obligatoirement partie du Conseil. Ils sont néanmoins désignés par ce dernier et leur niveau d'autonomie est en conformité avec le point 16 de ce chapitre. Le (la) caissier (ère) en fait partie de droit.*

15. Vote sur la modification (le quorum est requis art 6/2 des statuts)

La modification est acceptée. Aucun avis contraire, 1 abstention.

16. Soutiens missionnaires, (décision)

L'Eglise avait décidé de cesser le soutien aux Peythieu, mais suite à la visite d'Annette et à une discussion, l'église va continuer à les soutenir jusqu'à fin juin (le moment où André prendra sa retraite) à hauteur de 600frs. Ensuite les versements cesseront.

Toutefois, le Conseil propose de continuer de soutenir la mission par le moyen de la mission intérieure, par exemple pour notre ville, et dans le soutien externe il est toujours agréable de connaître les personnes et associations que nous soutenons et nous leur demanderions de venir pour avoir un contact personnel, un suivi et des nouvelles.

Jean-Marc demande si l'Assemblée accepte que le Conseil recherche et propose une ou deux associations/personnes à qui on attribuera une somme à définir du budget-mission.

Cette partie-là du soutien ne figurait pas au budget, mais on n'est pas obligé de commencer cette année. Toutefois si un projet spécifique est choisi, il y a une réserve au bilan de 2200 frs

Jean-Marc invite donc chacun à faire des propositions. Le Conseil pourra proposer 2 projets, un

régional et l'autre peut-être plus externe et c'est L'Assemblée qui décidera.
Investir au niveau local, était un des points forts de notre rencontre du 21 octobre.

Vote au sujet de ce nouveau projet de mission. L'Assemblée mandate-t-elle le Conseil pour faire des propositions au sujet de l'utilisation de l'argent de la mission à l'extérieur de l'église ?

Oui pour la majorité, pas d'avis contraire et une abstention

17. Entretien du bâtiment Beau-Site 27

Jean-Marc passe la parole à Rolf

Nous avons demandé à l'UBS un suspens de l'amortissement afin de pouvoir effectuer l'entretien de notre immeuble. Cela a été accepté pendant 3 ans mais n'a pas été renouvelé.

Un compromis a été trouvé pour une diminution de l'amortissement : Si nous avons des devis pour les travaux, l'UBS serait d'accord de prêter 50000frs (dont 20000 frs pour rembourser les travaux à un taux de 2% sur 5 ans fixes (= 1000frs/an) MAIS plutôt que d'amortir à hauteur de 7800frs/an ils accepteraient un amortissement de 4800 frs/an.

Travaux essentiels : les fenêtres.

Eventuellement une sortie sur l'extérieur afin de mieux profiter du terrain.

Le devis du menuisier pour les fenêtres est de 30000 frs, dont 3000 frs sont réalisés.

Les frais de fenêtres comprennent aussi les fenêtres de la garderie, du bureau et de l'école du dimanche en haut.

D'autres petits travaux pourraient être réalisés en partie par les membres et ne nécessiteraient que des frais de fournitures :

- l'entrée,
- le couloir des caves
- la porte de la lessiverie.

Stéphane : y a-t-il un budget prévu pour l'appartement du haut. Car la durée de vie de la lucarne du dernier étage avait été estimée à environ 3 ans. Il y a déjà plus de 3 ans de cela.

Rolf a demandé à Patrick de venir faire un tour du bâtiment pour voir ce qu'il y aurait à faire et ce qui serait le plus urgent.

Christiane : les volets ?

Rolf : un volet est cassé mais ne sera pas réparé. Ceux-ci ne doivent pas être réparés s'ils ne présentent pas de danger au niveau sécurité. Ils ne vont donc pas être remplacés lorsqu'ils sont endommagés, comme cela se fait maintenant.

Jean-Marc : le toit a été contrôlé en novembre l'an dernier. Une réparation a été effectuée sur la descente du cheneau. Sinon le toit était en ordre.

Le projet est accepté avec une abstention. Pas d'avis contraire.

18. Objectifs 2018

Difficile de parler d'objectifs quand nous manquons de forces vives. Jean-Marc a toutefois relevé le défi et nous propose ceci :

- A terme : ministère pastoral au moins à 50% - nous avons la chance d'avoir un pasteur qui s'investit beaucoup et qui nous encourage. Pour pouvoir augmenter ce poste il faudrait remplacer les personnes qui nous quittent !
- Trouver un ou une présidente (Jean-Marc avait dit qu'il faisait un an, il en est à sa deuxième année)
- Avoir 1-2 personnes en plus pour le Conseil. Paradoxalement le sens est plutôt au désengagement, ceux qui sont engagés souhaitent arrêter. A ceux qui souhaitent que notre communauté vive encore, cela demande un engagement de quelques heures/mois seulement.
- Augmenter le nombre de membres
- D'autres groupes de prière

- Participation régulière au culte et augmentation de la fréquentation. Suggérez vos idées nouvelles, vos besoins, vos souhaits
- Que chacun puisse s'approprier la communauté. Que chacun ne compte pas sur le Conseil pour proposer et réaliser – actuellement ni le Conseil, ni le groupe de gestion, ni le pasteur, ni le président ne peuvent en faire plus. Il y avait de bonnes idées à la suite de notre rencontre du 21 octobre, mais il faut que chacun s'implique pour pouvoir aller de l'avant. Se lancer, essayer et si ça ne fonctionne pas tant pis.
- Priez pour notre communauté

19. Admission/démission :

Pas d'admission demandée ni de démission à annoncer.

20. Nominations statutaires au Conseil :

Myriam Schaer ; Stéphane Perrenoud *, Jean-Marc Schaer (* en principe pour une année)

Myriam qui s'est engagée comme secrétaire souhaite s'engager au Conseil

Stéphane : renouvelle son mandat au Conseil (pour 1 an)

Jean-Marc : renouvelle aussi son mandat

Myriam est nommée à l'unanimité, aucun avis contraire, aucune abstention

Stéphane est nommée à l'unanimité, aucun avis contraire, aucune abstention

Jean-Marc est nommée à l'unanimité, aucun avis contraire, aucune abstention

Prière de Thierry pour le Conseil.

21. Questions ou remarques liées à l'assemblée générale

Christiane : l'église a reçu un legs de Marguerite Destraz. La fille de Marguerite l'a contactée pour la remercier pour la lettre de remerciements qui lui a été adressée. Cela lui a fait très plaisir. Que la personne qui l'a écrite soit remerciée.

22. Propositions individuelles

Proposition de Harold : la louange est souvent une question importante dans les églises. Les pianistes actuels ayant besoin d'une pause (Harold a souhaité prendre une pause, Sandra aura bientôt une pause aussi pour cause de naissance. Béat souhaite lever le pied également), nous devons songer à d'autres formes de louange, expérimentées lors de certains cultes du soir par exemple, l'écoute d'un morceau de musique

Dimanche dernier nous avons testé au culte un chant enregistré par Sandra : le retour est bon.

Béat a été surpris que ça donnait bien.

Sandra a enregistré quelques chants du célébrons Dieu. Harold fera quelques-uns du JEM 2.

Jean-Marc propose d'en faire aussi du JEM 1.

Harold penche pour la solution des chants enregistrés.

Jean-Marc demande à Harold de voir s'il peut penser à d'autres formes de louange, en parler autour de lui et s'entourer de quelques personnes.

Clôture de l'Assemblée à 22h02.